
MEMBRE INDÉPENDANT DU PANEL INAUGURAL CHARGÉ DES NOMINATIONS AU BUREAU EXÉCUTIF DESCRIPTIF DE POSTE

MISSION

Dans le cadre de son programme de réforme de la gouvernance, l'Association Internationale des Fédérations d'Athlétisme (IAAF) a créé un nouveau Panel chargé des nominations au Bureau exécutif dans le but d'aider à la nomination des personnes du nouveau Bureau exécutif.

Le rôle du Panel inaugural chargé des nominations au Bureau exécutif est d'évaluer les candidatures aux trois postes de membre nommé du Bureau exécutif et de faire des recommandations en vue de leur nomination.

L'IAAF est à la recherche d'une personne dûment qualifiée pour exercer la fonction de membre indépendant de ce Panel inaugural.

COMPOSITION

Le Panel inaugural chargé des nominations au Bureau exécutif se compose de trois membres, comme suit :

- a. Le Président de l'IAAF ;
- b. Un membre du Conseil, élu par le Conseil de l'IAAF, qui n'est ni membre du Bureau exécutif ni candidat à cette fonction ;
- c. Une personne, nommée par le Conseil de l'IAAF, qui est indépendante de l'IAAF et qui possède de l'expérience en matière de gouvernance, de nomination d'administrateurs et des fonctions que ces derniers remplissent.

Cette dernière endosse le rôle de responsable du Panel.

RESPONSABILITES

Le nouveau Bureau exécutif, chargé de la gouvernance de l'IAAF, entrera en fonction en octobre 2019. Il est composé d'un Président, de quatre Vice-présidents élus par les Fédérations membres lors du Congrès (qui se tiendra à Doha les 25 et 26 septembre 2019), de trois membres nommés et du Directeur général de l'IAAF (qui ne dispose pas du droit de vote).

Le Panel inaugural chargé des nominations au Bureau exécutif est chargé de l'identification, du recrutement et de l'évaluation des trois membres du Bureau exécutif nommés. Il a également pour mission de faire des recommandations aux membres élus du Bureau exécutif.

Le Panel inaugural chargé des nominations au Bureau exécutif endosse notamment les responsabilités suivantes :

- Identifier les compétences, l'expertise et l'expérience qui peuvent être nécessaires pour les postes nommés à pourvoir au sein du Bureau exécutif ;

-
- Identifier et inviter les personnes aptes à poser leur candidature aux postes de membre nommé du Bureau exécutif ;
 - Aviser le grand public, les Fédérations membres et les Associations continentales des postes nommés à pourvoir au sein du Bureau exécutif, ce qui comprend le fait de fournir des descriptifs de poste ;
 - Recevoir et évaluer les candidatures aux postes de membre nommé du Bureau exécutif, ce qui comprend le fait de mener enquêtes ainsi que de tenir des entretiens et des réunions à sa convenance ;
 - Recommander aux membres élus du Bureau exécutif les candidats qu'il juge les plus aptes à siéger au Bureau exécutif.

CRITERES

Les compétences requises pour le poste de membre indépendant du Panel inaugural chargé des nominations au Bureau exécutif sont les suivantes :

- Indépendance vis-à-vis de l'IAAF. Les candidats ne peuvent actuellement occuper aucun poste au sein de l'IAAF, d'une Association continentale ou d'une Fédération membre, ni être engagés par ceux-ci. (Cela n'empêche pas les membres indépendants du Panel de l'IAAF chargé des nominations et du Panel chargé des nominations au Bureau de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme d'exercer la fonction de membre indépendant du Panel inaugural chargé des nominations au Bureau exécutif.) ;
- Une expérience significative dans le recrutement ou la nomination d'administrateurs ou de cadres supérieurs ;
- L'expérience ou la connaissance des organismes sportifs, est souhaitable ;
- La maîtrise de l'anglais écrit et parlé est exigée, celle du français est souhaitable.

MANDAT ET ECHEANCES

Le membre indépendant (et le Membre du Conseil) appartenant au Panel inaugural chargé des nominations au Bureau exécutif devra être nommé par le Conseil de l'IAAF avant le 25 juin 2019, sur recommandation du Président de l'IAAF.

Une fois nommé, le Panel inaugural chargé des nominations au Bureau exécutif commencera à assurer sa mission, y compris annoncer les trois postes de membre nommé du Bureau exécutif. Il poursuivra ses travaux après le Congrès de l'IAAF (septembre 2019) pendant environ 3 mois. Il assurera notamment l'identification des compétences, de l'expertise et de l'expérience requises de la part des membres nommés du Bureau exécutif (après avoir évalué celles des membres élus du Bureau exécutif), l'évaluation des candidats et la formulation de ses recommandations.

Dans le cadre de sa mission, le Panel s'acquitte en grande partie de ses tâches par téléconférence et par courriel. Toutefois, des réunions en personne sont parfois nécessaires.

ADMINISTRATION

Le poste de membre indépendant du Panel inaugural chargé des nominations au Bureau exécutif est pourvu sur la base du bénévolat. Toutefois, l'IAAF rembourse tous les frais de déplacement ou autres dépenses encourues dans le cadre de cette mission et verse une indemnité symbolique.

PROCESSUS DE SELECTION

Les candidats au poste de membre indépendant du Panel inaugural chargé des nominations au Bureau exécutif seront évalués par le Directeur général de l'IAAF (ou par la personne qu'il aura nommée). Une fois le processus de recherche et de sélection terminé, le Directeur général de l'IAAF (ou la personne qu'il aura nommée) et le Président de l'IAAF seront chargés de recommander à l'ensemble du Conseil de l'IAAF un candidat favori.

COMMENT POSTULER

Les Candidats sont invités à consulter les *Statuts* de l'IAAF et les *Règles de gouvernance* de l'IAAF (Partie 7) pour une description plus complète du rôle et des responsabilités du Panel inaugural chargé des nominations au Bureau exécutif.

Les Statuts de l'IAAF et toutes les Règles de l'IAAF sont disponibles en cliquant ici : [Règles et Règlements de l'IAAF](#).

Les candidatures doivent être envoyées à panel-candidates@iaaf.org et doivent inclure les éléments suivants :

- Un résumé des **compétences** du Candidat par rapport aux Compétences personnelles susmentionnées ;
- Un **curriculum vitae** complet ;
- Les coordonnées confidentielles, y compris l'adresse (professionnelle et personnelle), les numéros de téléphone (y compris mobile) et l'adresse e-mail.
- Les coordonnées complètes de trois **personnes de référence**. Veuillez noter que les personnes de référence ne seront contactées qu'après consultation préalable avec vous. Il incombe au candidat de s'assurer que les personnes de référence sont disposées à fournir les informations nécessaires lorsqu'elles sont contactées par l'IAAF.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **13 mai 2019** (18:00 CEST).

L'IAAF est un employeur soucieux de l'égalité des chances et accepte les candidatures d'un large éventail de candidats, quels que soient leur âge, leur sexe, leur appartenance ethnique, leur orientation sexuelle, leur religion ou leur handicap.